



COMPTE RENDU CAP Locales d' Appel d' évaluation du 28 juin 2019

Les élus Force Ouvrière n' ont pas préparé de déclaration liminaire. Nous avons dit au Président que la liminaire que nous avons lu pour les CAPL de mutation qui s' étaient tenues deux jours auparavant était toujours et plus que jamais d' actualité.

Les revendications de FO sont toujours les mêmes :

F.O. -DGFIP exige que le nouveau système soit un réel progrès pour les agents, et ne soit pas comme le PPCR, le reflet des idées du moins disant.

F.O. -DGFIP exige l' ouverture immédiate de réelles négociations sur la mise en place du nouveau système d' évaluation des agents.

F.O. -DGFIP revendique la garantie pour tous d' une véritable possibilité d' appel devant la CAP compétente.

F.O. -DGFIP exige la suppression de la procédure de recours hiérarchique préalable et obligatoire au recours en CAPL.

F.O. -DGFIP exige un nouveau système de notation fondé uniquement sur la valeur professionnelle de l' agent, avec rétablissement d' une note chiffrée mais sans contingentement.

F.O. -DGFIP rappelle que l' appréciation de la valeur professionnelle d' un agent doit être reconnue de manière individuelle et non sur des critères de comparaison avec d' autres collègues.

CADRES C

1 dossier devait être évoqué.

CADRES B

aucun dossier.

CADRES A

1 dossier a été évoqué au cours de la CAP Locale :

Le dossier n' a pas obtenu satisfaction → **FO-DDFiP63** et Solidaires ont voté **CONTRE**. A noter, l' absence de La CGT.

PETIT RAPPEL : pour ces différentes CAP Locales les élus Force Ouvrière sont :

- CAPL n° 2 (cadres B) Cécile SORIANO et Patrick ALLAIS
- CAPL n° 1 (cadres A) Christine PEREIRA et Sandrine GENESTE